



Située au cœur des Laurentides, la Ville de Saint-Sauveur, avec une population de 12 130 habitants, un budget de près de 42 M\$ ainsi qu'une évaluation foncière de 4,7 G\$, est reconnue pour le dynamisme de son développement économique et touristique. En vue de compléter son équipe au Service des travaux publics, la Ville de Saint-Sauveur est à la recherche d'un(e) :

Horticulteur(-rice) / chef de l'équipe d'horticulture Poste temporaire à temps complet

Raison d'être du poste

Relevant du superviseur - parcs, espaces verts et événements, et en collaboration avec lui, la personne titulaire assume différentes responsabilités relatives à la conception et à la réalisation des travaux d'aménagement paysager et d'entretien des espaces verts, en préconisant une approche écologique. Elle effectue les calculs et prépare les commandes de fleurs, d'arbres, d'arbustes, d'amendements et autre matériel selon le budget mis à sa disposition et en fonction des plans établis. Elle communique avec les fournisseurs pour recevoir les fournitures au bon moment. En saison estivale, elle coordonne et supervise le travail de l'équipe dédiée à l'horticulture, s'assure de l'utilisation sécuritaire des équipements et des outils à leur disposition et veille à l'installation de la signalisation nécessaire afin de sécuriser les lieux de travail. Elle effectue la plantation des végétaux et procède aux tailles de formation et d'entretien des arbustes et des haies et à l'entretien général : irrigation, fertilisation, soins phytosanitaires, désherbage des plates-bandes, des rocailles, des massifs d'arbustes, des haies et des bacs d'annuelles.

Qualifications et exigences

- Détenir un diplôme reconnu en horticulture ou en aménagement paysager (DEP ou DEC) ainsi qu'une expérience pertinente en coordination d'une équipe de travail dédiée à l'horticulture
- Connaissance des espèces indigènes et des pollinisateurs (un atout) et intérêt marqué pour les plantes sauvages et indigènes, la biodiversité et l'horticulture
- Avoir réussi le cours Santé et sécurité sur les chantiers de construction (ASP)
- Posséder un permis de conduire valide de classe 5
- Posséder les capacités physiques requises et un état de santé compatible avec les exigences du poste et avoir la capacité à se servir d'outillage simple (manuel, électrique ou à essence)
- Posséder des aptitudes pour le travail d'équipe et respecter les politiques, les lois et les procédures notamment au niveau de la santé et la sécurité au travail.

Salaire et conditions de travail

Les conditions de travail sont établies en fonction de la convention collective en vigueur. L'échelle salariale composée de 5 échelons débute à 27,94 \$ (salaire 2023). À cela s'ajoute un montant forfaitaire égal à 14 % des gains hebdomadaires, payé sur chaque paie aux personnes salariées temporaires en compensation des avantages sociaux. La semaine normale de travail est de 39,75 heures (du lundi au jeudi de 7 h 15 à 17 h, et le vendredi de 7 h 15 à 12 h). Cette affectation temporaire débutera le 14 avril et se terminera le 2 novembre 2025.

Pour postuler

Si vous désirez vous joindre à l'équipe dynamique du Service des travaux publics et travailler dans une ville de montagnes, de lacs et de grands espaces, à seulement 45 minutes de Montréal, faites-nous parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation **au plus tard le 23 février 2025** en remplissant le formulaire sur notre site Internet.

Notre ville souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle adhère à un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les autochtones et toute autre communauté culturelle. À noter, le masculin a été utilisé dans l'objectif d'alléger le texte. Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour l'entrevue.